
Compte rendu du CSAL FS du 01/02/2024

Le Comité social d'administration locale (CSAL) de la DIRCOFI Ile-de-France s'est réuni en formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail le 1er février 2024. La CFTC Finances publiques vous rend compte de cette instance.

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation des PV du CSAL FS des 19 octobre et 20 novembre 2023

Présentation des PV des réunions du CSAL FS du 19 octobre 2023 et du 20 novembre 2023 ;

Vote de l'alliance CFDT-CFTC-CGC : avis favorable

2/ Proposition et adoption des dépenses suite à préconisations d'aménagements de poste (pour avis)

Vote d'une dépense relative à un aménagement de poste sur préconisation de la médecine de prévention (souris sans fil adaptée).

La formation spécialisée du CSAL adopte la dépense selon le devis présenté par le fournisseur.

3/ Bilan 2023 des prescriptions d'aménagement de poste (pour information) :

Les fauteuils ergonomiques et les souris sans fil adaptées sont les dépenses votées suite à préconisations du médecin de prévention.

7 537 € pour le poste de dépenses consacrées aux fauteuils ergonomiques sur un budget de 75 350 € en 2023.

4/ Proposition et adoption de dépenses diverses (pour avis) :

La Direction a proposé d'étudier des devis pour l'achat d'un deuxième défibrillateur cardiaque.

La CFTC soutient cette proposition.

5 / Bilan des formations 2023 et perspectives 2024 (pour information)

La Formation spécialisée peut financer avec son budget deux types de formation :

- Formation socle proposée par le secrétaire du CSAL en formation spécialisée ;

- Formations proposées par la Direction et par les représentants du personnel : par exemple, les agents techniques de la gestion de site de la DIRCOFI ont obtenu l'habilitation électrique.

386 agents ont été formés à l'atelier incendie en 2023 ;

La formation des agents de la Direction au risque incendie va se poursuivre en 2024.

6/ Examen d'une fiche de signalement (pour information) :

Une fiche de signalement a été déposée suite à un conflit externe. L'assistant de prévention, la hiérarchie et le service des ressources humaines ont été saisis de la situation. La Direction a confirmé qu'elle suivait de près cette affaire.

Les élus du CSAL en formation spécialisée ont été informés de cette affaire, qui confirme la réalité des risques et des difficultés rencontrés par les agents du contrôle fiscal.